ANIMATION FRIPERIE SOLIDAIRE 2024

RÈGLEMENT DE L'OFFRE
"4KG DE VÊTEMENTS DE BONNE QUALITÉ DÉPOSÉS
= 10€ EN CHÈQUES-CADEAUX OFFERTS"

Article 1 :
Le GIE GRAND MAINE – Rue du Grand Launay 49 000 ANGERS organise, du samedi 21 septembre au samedi 28 septembre 2024, une animation en galerie en 2 temps : un don de vêtements du 21 au 24 septembre puis la vente de vêtements de seconde main du 25 au 28 septembre 2024.
Cette offre est ouverte à toute personne physique majeure ou mineure (sous l'autorité parentale), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices (le personnel du GIE GRAND MAINE et des boutiques du centre commercial GRAND MAINE, la Direction de chaque centre commercial, ainsi que des membres de leur famille).
Cette offre est valable toute la durée de l'opération, mais est limitée à 3 chèques-cadeaux de 10€ par foyer, soit 12 kg de vêtements donnés par foyer lors de la première phase de l'opération.

Article 2 :
Le présent règlement sera consultable sur le site internet du centre commercial GRAND MAINE : www.grandmaine.com
Il sera adressé gratuitement (remboursement du timbre au tarif en vigueur sur simple demande) à toute personne qui en fera la demande écrite à l'adresse suivante : Opération Friperie Solidaire 2024, GIE GRAND MAINE - Rue du Grand Launay - 49000 ANGERS, accompagnée d'un RIB.

Article 3 :
Sur cette période d'animation, du samedi 21 septembre au samedi 28 septembre 2024, les commerçants de GRAND MAINE ont choisi d'offrir aux clients la somme de : 600 €.
Aussi, le GIE GRAND MAINE propose une offre sans obligation d'achat à valoir du samedi 21 septembre au 24 septembre 2024. Cette offre est la suivante :
4 KG de vêtements de bonne qualité déposés = 10€ en chèques-cadeaux offerts (à dépenser dans les boutiques du centre, hors Hypermarché Carrefour, Action et Normal).

Attention, les hôtesses présentes sur place et pendant toute la durée de la phase de dons (du 21 au 24 septembre 2024) devront vérifier l'état des vêtement pour les accepter.

L'offre est valable du 21 septembre au 24 septembre 2024 et s'arrêtera dès que les 600 chèques-cadeaux de 10€ auront été distribués. Si les 600 chèques-cadeaux ne sont pas offerts au 24 septembre 2024 à 18h30, l'offre s'arrêtera de plein droit, même si les 600 € de chèques-cadeaux prévus ne sont pas atteints.

La seconde phase est la vente des vêtements, sous forme de friperie. Cette phase de l'opération n'est pas sujette à une opération commerciale.

Article 4 :

L'offre ne pourra faire l'objet d'aucune modification, et les chèques-cadeaux remis ne pourront être ni échangés, ni remboursés.
La société organisatrice se réserve le droit de ne pas remettre les chèques-cadeaux si les vêtements donnés ne sont pas en bon état, troués, sales.

Article 5 :
L'offre sera communiquée sur les supports de communication suivants :
- Par des PLV et affiches dans le centre commercial GRAND MAINE
- Sur le site internet : www.grandmaine.com, sur la page Facebook du centre : https://www.facebook.com/CentreCommercial.GrandMaine/ et sur la page Instagram du centre : https://www.instagram.com/grandmaineangers/
- Par une e-news envoyée sur la base de données du centre commercial GRAND MAINE.

Article 6 :
La participation à cette offre implique l'acceptation pure et simple des clauses du présent règlement.

Article 7 :
Le GIE GRAND MAINE se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler tout ou une partie de l'opération en cas de force majeure. Dans ce cas, l'interruption sera annoncée par voie d'affichage au sein du centre commercial.
Ces changements n'entraîneront aucun droit à dédommagement (remboursement, remise…) de quelque nature que ce soit.

Article 8 :
Toute contestation ou réclamation relative à cette offre devra être formulée par écrit et adressée à : Opération Friperie Solidaire 2024, GIE GRAND MAINE - Rue du Grand Launay - 49 000 ANGERS
Le GIE GRAND MAINE tranchera le litige en dernier ressort. Les contestations ou réclamations ne pourront être retenues au-delà d'un délai d'un mois à partir de la clôture du jeu.

****

Extrait des conditions de l'offre :

Offre sans obligation d'achat du samedi 21 septembre au 24 septembre 2024, réservée aux 600 premiers dons soit 600 € de chèques-cadeaux offerts, limitée à 3 participations par foyer durant la phase de dons de l'opération, soit 12 kg de vêtements donnés par foyer. Règlement complet de l'offre disponible sur le site grandmaine.com